

REPONSES QUESTIONS AE 19.03.2026

Réponse / Question n°1
Réponse / Question n°2
Réponse / Question n°3

B
B
B

Bureau d'études Nexity Solaire Siège social : 180 rue de la Ginieisse 34500 - Béziers Président : Vincent Valiente vincent.valient@nexity-solaire.fr Bureau d'études : 85 Avenue Georges Frêches 34170 Castelnau-le-Lez Directeur et responsable projet : Alban Gauthier alban.gauthier@nexity-solaire.fr Responsable technique : Fabien Rodriguez fabien.rodriquez@nexity-solaire.fr		Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse 34500 - Béziers 		
		Opération Projet de centrale solaire au sol Commune de Fère-en-Tardenois Puissance envisagée : 0,99 kWc Emprise projet : 10 390 m²		
		Lieu La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois		
		Indice	Date	Description de la révision
		A	12.03.26	Examen au Cas-par-Cas
		B	19.03.26	Questions AE 19.03.2026
		Examen au Cas-par-Cas		n° pièce administrative : Cas-par-Cas
Structuriste : Nd	Geotechnique : Nd	Projeteur : FR		1^{ère} émission 12/03/26
EPCiste: Nd		Approuvé par : AG Resp. projet		19/03/26
		PAGE DE GARDE		

QUESTIONS DU PÔLE AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE EN DATE DU 19.03.2026

Message accompagnant la demande

Madame, Monsieur,

Faisant suite à votre message déposé sur le portail de l'Évaluation Environnementale en date du 19 mars 2026, relatif à la demande de cas par cas déposée le 12 mars 2026 pour le dossier de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois, vous trouverez ci-après les éléments de réponse aux trois points soulevés.

Cordialement,





Bonjour,

Pour me permettre de bien appréhender le potentiels impacts du projet, merci de répondre au questions suivantes :

- Au vu du plan du projet annexe 5 , il semble que le projet viendra s’implanter sur un espace arboré.
- Aussi, Est ce que le projet prévoit l’abattage d’arbres et si oui dans quelle proportion et quand seront réalisés les travaux.
- A quelle distance des boisements existant sera implantée la clôture et cette partie sera-t-elle laissée en herbe.
- A quelle distance de la clôture seront implantés les premiers panneaux solaire.

Merci de m'adresser votre réponse en pièce joint sur un format Pdf.

Cordialement le Pôle autorité environnementale.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois	Date : 19/03/2026	Questions AE 19.03.2026	Cas-par-Cas
		Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Indice : B		
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

QUESTION N°1

“

Au vu du plan projet Annexe 5, il semble que le projet viendra s’implanter sur un espace arboré.

Aussi, est-ce que le projet prévoit l’abattage d’arbres et si oui dans quelle proportion et quand seront réalisés les travaux.

”

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 19/03/2026 Indice : B	Questions AE 19.03.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

REPONSE : QUESTION N°1

Le plan masse du projet (cf. page suivante), qui définit précisément l'implantation des équipements, montre que **la centrale photovoltaïque est strictement implantée en dehors des formations végétalisées périphériques**, sur des surfaces ouvertes, déjà anthropisées et dépourvues d'enjeux écologiques significatifs (cf. photographies rapprochées de la zone d'implantation – PDV R1 et photographies complémentaires de l'intérieur du site).

Il est important de préciser que la **partie Nord du site, volontairement exclue de l'implantation**, correspond à une **zone de reprise spontanée de la végétation consécutive à la cessation d'exploitation de la décharge**. Cette végétation ne constitue pas un boisement structuré, mais relève d'une **végétation rudérale**, caractéristique des milieux remaniés et anthropisés.

Le projet a ainsi été conçu de manière à **éviter cette zone**, en concentrant l'implantation sur les secteurs ouverts et les plus dégradés du site.

Par ailleurs, **la haie de cyprès implantée au Nord du site**, lors de l'exploitation de la décharge afin de limiter les vues et les envols de déchets, **est intégralement conservée dans le cadre du projet**. Elle participe aujourd'hui à la structuration paysagère du site et constitue un écran végétal pérenne.

Le projet s'inscrit ainsi dans **une logique d'évitement prioritaire des impacts**, en particulier vis-à-vis des éléments végétalisés existants, qui sont maintenus en périphérie et sur la partie Nord du site.

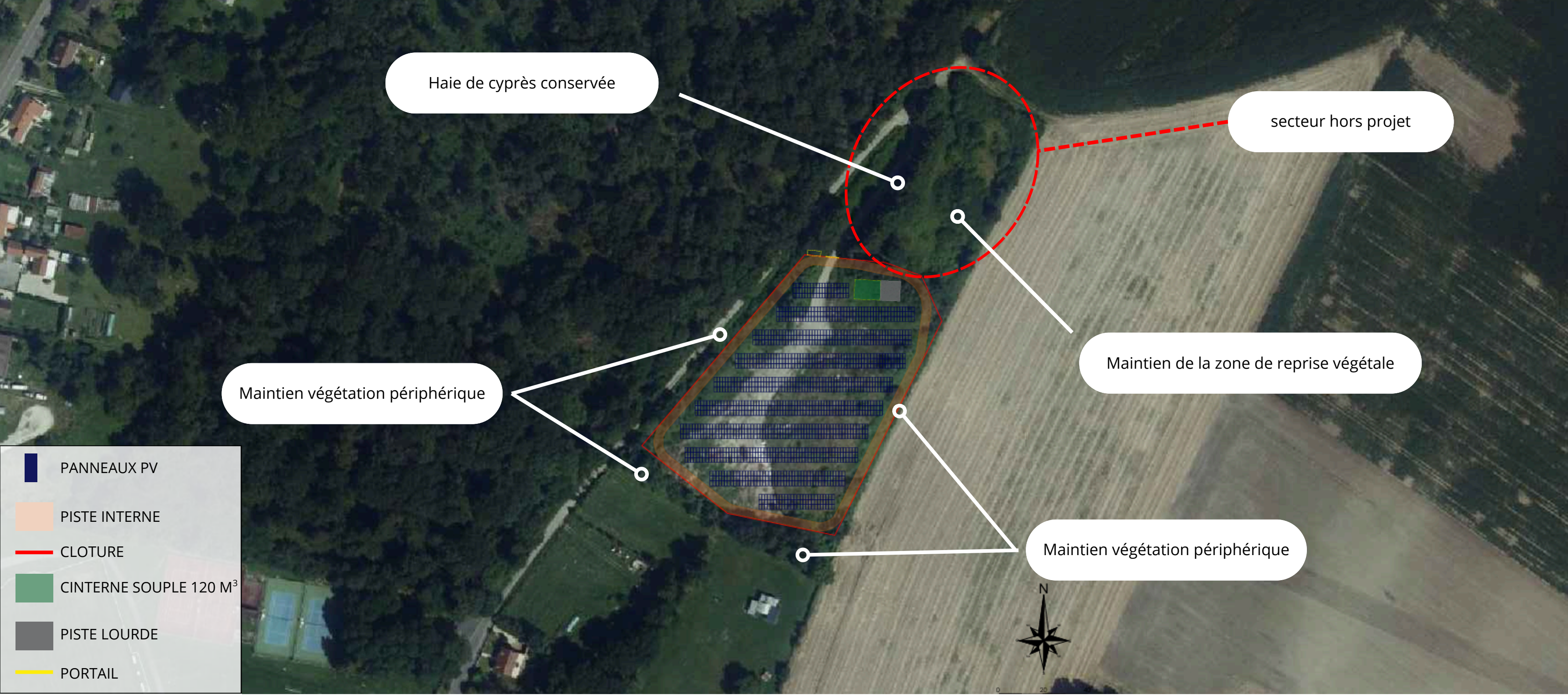
En conséquence, **aucun défrichement ni abattage d'arbres n'est prévu dans le cadre du projet**. Le cas échéant, seules des interventions très ponctuelles et marginales, limitées à des opérations de débroussaillage ou à la suppression d'individus isolés strictement nécessaires à la mise en œuvre des aménagements, pourraient être réalisées en limite d'emprise, sans altération des structures végétales en place.

Ces éventuelles interventions seraient réalisées **en dehors des périodes sensibles pour la faune**, notamment hors période de nidification (mars à août), conformément aux bonnes pratiques environnementales.

Le projet s'inscrit ainsi pleinement dans **une démarche d'évitement des incidences sur les milieux naturels**, en privilégiant l'implantation sur des surfaces déjà dégradées, sans remise en cause des dynamiques écologiques en cours ni des structures végétales existantes.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 19/03/2026 Indice : B	Questions AE 19.03.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

REPONSE : QUESTION N°1



 nexity solaire	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 19/03/2026 Indice : B	Questions AE 19.03.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-A

REPONSE : QUESTION N°1

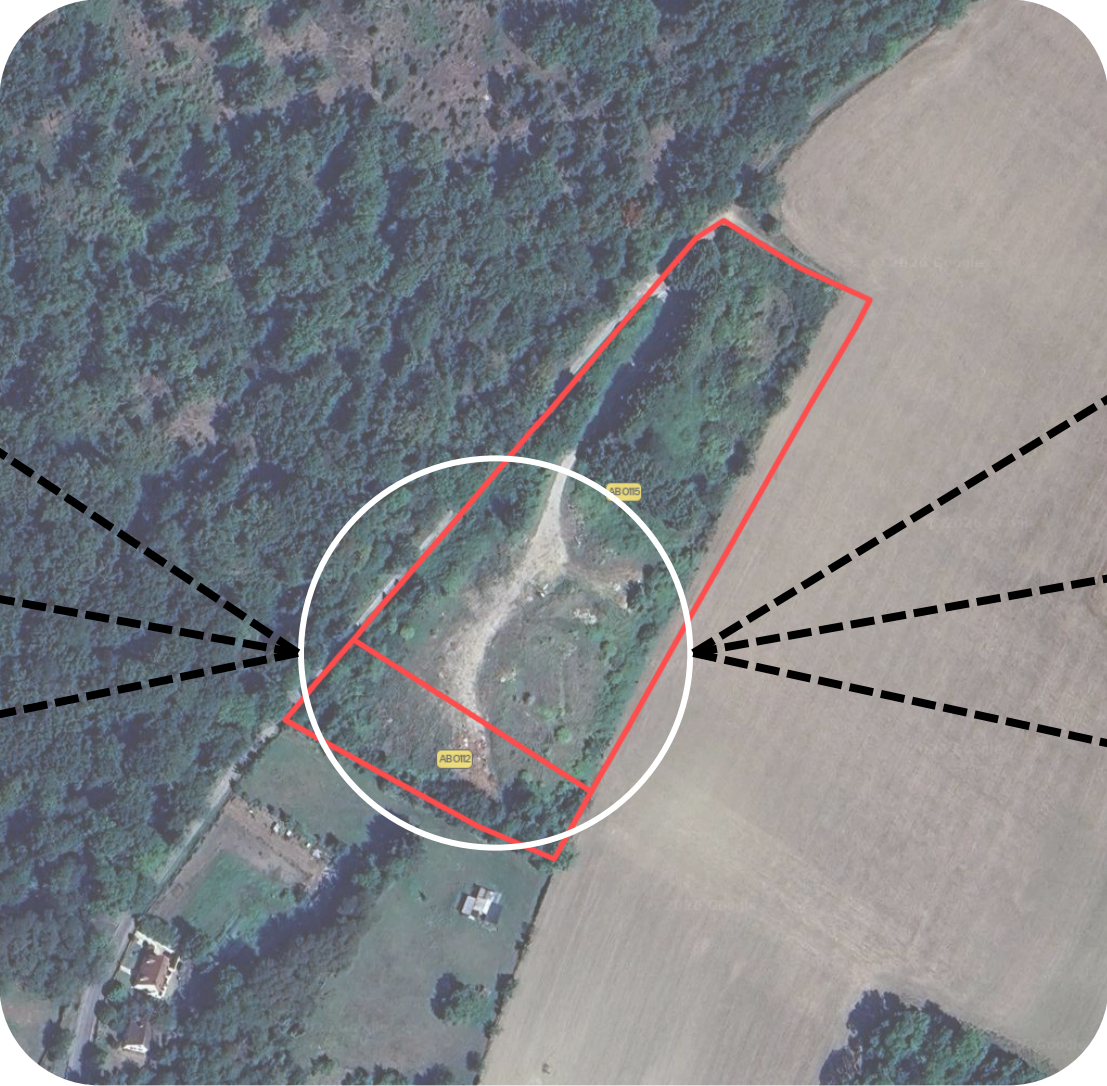


	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 19/03/2026 Indice : B	Questions AE 19.03.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-A

REPONSE : QUESTION N°1



Les photographies ci-dessus illustrent le caractère ouvert, remanié et anthropisé de la zone d'implantation (ancienne exploitation de la décharge), confirmant l'absence de formation boisée sur l'emprise du projet.



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 19/03/2026 Indice : B	Questions AE 19.03.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-A

QUESTION N°2

“

A quelle distance des boisements existants sera implantée la clôture et cette partie sera t'elle laissée en herbe.

”

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 19/03/2026 Indice : B	Questions AE 19.03.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

REPONSE : QUESTION N°2

Concernant l'implantation de la clôture vis-à-vis des formations végétales existantes, le projet **prévoit le maintien d'un recul entre la clôture et les lisières végétalisées périphériques.**

Ce **recul est compris entre 1,5 et 3 mètres selon les secteurs**, et correspond à un tour d'échelle permettant l'entretien de la clôture ainsi que la circulation périphérique extérieure. **Cette disposition permet également de préserver les structures végétales existantes**, en évitant toute atteinte aux systèmes racinaires.

Il est précisé que **ces formations végétales ne constituent pas des boisements structurés, mais relèvent en partie d'une végétation rudérale** issue de la reprise naturelle du site après la cessation d'exploitation de la décharge, **ainsi que d'éléments plantés (notamment la haie de cyprès au Nord)**, intégralement conservés dans le cadre du projet.

L'espace compris entre la clôture et ces éléments végétalisés sera maintenu en couverture herbacée, sans aménagement particulier. Il fera l'objet d'une gestion extensive, de type fauche ponctuelle, permettant de limiter les interventions mécaniques et de favoriser le développement d'une végétation spontanée.

Par ailleurs, la clôture projetée est conçue de manière à permettre le passage de la petite faune, notamment en pied de clôture, conformément aux éléments techniques présentés en annexe 5B (portail et clôture).

Les distances précitées seront précisées et figées dans le cadre du plan de masse réglementaire, établi pour la demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable de travaux).

Ces dispositions s'inscrivent dans une logique d'évitement et de réduction des incidences, en assurant la préservation des dynamiques végétales existantes, le maintien des continuités écologiques et en limitant les interactions entre les installations et les milieux périphériques.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 19/03/2026 Indice : B	Questions AE 19.03.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

QUESTION N°3

“

A quelle distance de la clôture seront
implantés les premiers panneaux solaire.

”

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 19/03/2026 Indice : B	Questions AE 19.03.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	

REPONSE : QUESTION N°3

Concernant l'implantation des panneaux photovoltaïques, les premiers rangs seront positionnés avec **un recul par rapport à la clôture d'environ 5 mètres en moyenne, variable selon les secteurs.**

Ce recul s'explique par la présence d'une piste périphérique interne d'une largeur d'environ 4 mètres, permettant la circulation des véhicules d'exploitation, de maintenance et des services de secours, conformément au concept technique présenté en annexe 5B (circulation et piste).

Des élargissements ponctuels sont prévus, notamment dans les zones de virage, conduisant à des distances plus importantes entre la clôture et les premiers panneaux, afin de garantir les conditions de manœuvre et de sécurité.

Ce dispositif permet :

- d'assurer les conditions d'exploitation et de maintenance de la centrale ;
- de garantir une accessibilité continue en périphérie du site ;
- de maintenir une zone tampon entre les installations et la clôture, limitant les interactions avec les abords du site.

La bande (piste) **située entre la clôture et les premiers rangs de panneaux sera maintenue en surface perméable et enherbée**, dans la continuité du reste du site, avec une gestion végétale extensive.

Au même titre que les éléments précédemment décrits, ces distances seront cotées et précisément définies sur le plan de masse réglementaire, établi dans le cadre de la demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable de travaux).

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Fère-en-Tardenois Adresse du projet : La Fonderie, 02130 Fère-en-Tardenois	Date : 19/03/2026 Indice : B	Questions AE 19.03.2026	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	